

des milliers de bateaux chargés de vases remplis, de ces précieuses matières, qu'ils transportent aux parties les plus éloignées du pays. Ces bateaux vont et viennent avec la régularité de la malle. Dans le cours de l'après-midi, on rencontre, sur les voies publiques, de longues suites de voitures, qui après avoir transporté à la ville, la plus voisine, les produits des champs, en reviennent chargés de ces matières venant d'être extraites des latrines. On a même le courage de parcourir 200 à 300 milles de distance, pour se procurer ces engrais.

Maintenant pour faire bien connaître la manière dont cet engrais est traité, nous allons nous servir des expressions mêmes de notre intéressant rapporteur :

“ Les excréments sont délayés dans l'eau, sans autre addition, on les agite jusqu'à ce que la masse forme une véritable bouillie. Quand le mélange est aussi parfait qu'il peut l'être, on le laisse reposer, ayant soin de couvrir le vase pendant les temps pluvieux, et de le découvrir pendant les temps secs, pour que le vent et le soleil puissent agir sur les matières. Alors les parties solides de la bouillie se précipitent au fond du vase, la fermentation à lieu et l'eau s'évapore. ”

Cette manière de traiter l'engrais humain est tout à fait condamnable, car elle entraîne les substances les plus fertilisantes que contiennent ces matières, et ne leur conserve tout au plus qu'un quart de leur valeur. Il est à regretter que ces cultivateurs perdent d'un côté, avec tant de prodigalité, ce qu'ils recueillent de l'autre, avec tant d'économie, comme nous allons le voir dans les lignes suivantes :

“ Si la terre d'un japonais se trouve auprès d'une place publique, d'un grand chemin, d'un sentier, etc., il enfonce un tonneau ou un vase quelconque près de ce lieu, et il s'y tient une partie du jour pour inviter les passants, les voyageurs, à en faire usage. Pour démontrer, dit toujours notre savant rapporteur, jusqu'à quel point on apprécie, au Japon, la valeur des engrais humains, je n'aurai qu'à rapporter le fait que, dans mes voyages à travers le pays, même dans les vallées les plus reculées, près des chaumières, des habitations les plus pauvres, je n'ai jamais pu découvrir la moindre trace d'excréments humains, pas même dans les coins les plus secrets, les lieux les plus masqués. ”

“ Quelle grande différence parmi nous, en Allemagne ! ” Et quelle plus grande différence encore parmi nous, en Canada, où l'on voit des traces partout, même auprès des latrines !

Nous avons reproduit ce rapport pour prouver à nos lecteurs que la fertilité du sol peut se maintenir indéfiniment et s'accroître au moyen des engrais humains, puisque tout un peuple, et un peuple nombreux, a sans cesse maintenu l'abondance de ses champs, depuis des milliers d'années, au moyen de ce seul engrais.

Ce que nous venons de dire du Japon, nous pouvons également le dire de la Chine. Cet empire emploie l'engrais humain depuis la plus haute antiquité. Il a en quelque sorte un respect religieux pour cet engrais, il y attache le prix de l'or. Voici une petite anecdote à l'appui de cet avancé : On rapporte qu'un jour un chinois rencontre un anglais et lui dit dans sa langue : Gueux d'anglais, il y a assez longtemps que vous nous

empoisonnez avec votre opium, il est temps que je me venge : la bourse ou la vie ? — L'anglais tout effrayé, s'exécute aussitôt, tire une longue bourse, et va la mettre entre les mains de son ennemi. Mais celui-ci la refuse avec dédain et lui dit : “ ce n'est pas cela que je demande, dépose dans mon vase et voilà tout. ” Notre anglais très-satisfait de l'échange, ne se le fait pas dire deux fois.

Voici jusqu'où ce peuple porte l'économie, quand il s'agit de cet engrais : qu'un individu pressé par la nature, n'ait pas le temps de se rendre à une latrine, et soit forcé de se mettre à l'ombre de la première borne venue ; le cultivateur, qui a le premier connaissance de cet accident, accourt en toute hâte, et s'il manque d'un porte-ordure, il enferme, avec respect, la trouvaille dans son mouchoir.

Voilà de ces hauts faits qu'on se contente d'admirer, sans les imiter !

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Notre Parlement, depuis son ouverture que nous annoncions dans la dernière *Quinzaine*, et dont nous donnions le discours d'usage en cette circonstance, a commencé, plus tôt qu'à l'ordinaire, ses travaux réels et d'utilité pratique. On dirait, et cela serait heureux, que l'accord presque unanime de la presse à blâmer les suites malheureuses de l'esprit de parti, a opéré un bon résultat sur l'esprit de nos législateurs. Puisse-t-il en être ainsi dans la presse elle-même, et plus tard partout, dans les élections, dans les assemblées publiques, dans tout ce qui intéresse le bien général.

Une des bonnes mesures que vient d'adopter notre Législature, c'est d'avoir rapporté devant les Chambres les projets de loi, en grand nombre, qui n'avaient pu parvenir à leur terme légal dans la dernière Session. Parmi ces projets de loi plusieurs assurément avaient une grande utilité. Il faut espérer que débattus de nouveau ils obtiendront leur entière confection. A part ces projets, d'autres ont été introduits depuis le commencement de la nouvelle session. Ce dont tout le monde sera bien aise, c'est que déjà on s'est occupé des intérêts de l'agriculture ; et cela d'une manière qui laisse espérer qu'enfin cette partie vitale des intérêts publics aura sa prépondérance dans les encouragements et les ressources de nos gouvernements, comme elle l'a déjà naturellement dans l'échelle de nos intérêts canadiens. On a fait assez de réclames en faveur de l'avancement de l'agriculture, on a imaginé assez de plans, le public et les particuliers ont montré généralement assez de zèle dans cette grande cause, pour que nos législateurs soient exempts de scrupule en consacrant une plus forte partie des revenus de la province à cet avancement décidé de notre agriculture. Il y a tant à pourvoir pour parvenir à ce but, qu'ils ont besoin d'y voir bien sérieusement s'ils veulent combler les lacunes du passé, satisfaire aux justes nécessités du présent et assurer l'avenir de l'agriculture en ce pays. Pour le présent, il est impossible que nos législateurs ne fassent pas droit, avant